

Licence professionnelle | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |  
RNCP 30162

# Licence Pro Sécurité des Biens et des Personnes (LP\_SECURITE)

## PRÉSENTATION

### ► Présentation de la formation

Dans un environnement caractérisé, en matière de sécurité, par une vive concurrence, une réglementation évolutive et de fortes attentes du public, l'encadrement des services de sécurité et de sûreté exige aujourd'hui des compétences approfondies et multiples.

### ► Objectifs de la formation

- Effectuer des enquêtes
- Former et sensibiliser des personnes aux techniques, procédures de prévention et de sécurité
- Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique
- Maîtriser les grands principes régissant et limitant l'exercice des métiers de la sécurité dans le secteur privé : droits fondamentaux, respect des procédures légales, maîtrise des normes professionnelles (déontologie, droit corporatif...).

### ► Métiers visés

En tant que gérant ou de dirigeant d'une entreprise prestataire de services de sécurité privée :

- Directeur d'exploitation, responsable, attaché commercial ou technico-commercial de société de sécurité privée ;
- Directeur ou responsable de la sécurité d'un établissement ou d'une agence ;
- Directeur ou responsable d'un service interne de sécurité ou de sûreté ;
- Consultant ou chargé de mission d'un cabinet de conseil et d'ingénierie en sûreté.

### ► Rythme d'alternance

De septembre à octobre de l'année suivante : 2 jours de cours par semaine (mardi et mercredi).

### ► Dates de la formation et volume horaire

03/09/2024 > 30/09/2025 (479 heures)

Durée : 1 an

## UNIVERSITE/ECOLE

### ► Adresse administrative Composante

Faculté Sociétés et Humanités - UPC

2 Rue Valette

75005 - PARIS



### ► Siège Établissement

Université Paris Cité

2 Rue Valette

75005 - PARIS



## ADMISSION

### ► Conditions d'admission

#### Pré-requis :

Être intéressé par les questions soulevées par les activités de sécurité. Les candidats doivent avoir un intérêt marqué pour les aspects techniques, économiques, sociaux et politiques de la protection contre les malveillances, par des acteurs publics ou privés, des personnes et des biens

- Être apte à travailler individuellement ou en équipe.
- Être apte à raisonner par induction ou déduction. Bien que la formation ait une finalité professionnelle, elle n'en est pas moins universitaire. Les exercices
- Être apte à comprendre, analyser et synthétiser des textes
- Être apte à s'exprimer en français par écrit et oralement.
- Avoir des connaissances en langue anglaise.

La licence est proposée en formation initiale aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (2 ans après le baccalauréat).

En formation continue aux professionnels dont le niveau de formation et les compétences acquises dans l'exercice d'un métier relevant de la sécurité sont jugés suffisantes.

VAE possible.

## ► Modalités de candidature

---

La période d'inscription est comprise entre début avril et fin mai. Le candidat doit accomplir les formalités suivantes :

- Enregistrer en ligne sa candidature sur l'application eCandidat ;
- Enregistrer en plus de eCandidat, après l'avoir rempli, le formulaire de candidature propre à la formation. Ce formulaire peut être téléchargé ici.

Les candidats qui ont accompli les deux formalités dans la période d'inscription et dont le dossier révèle l'adéquation de leur profil seront invités à se présenter devant la commission pédagogique de la licence professionnelle en vue d'un entretien avec ses membres.

## CONTACTS

---

### ► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

---

**Stéphanie SILVESTRE**

contact@formasup-paris.com

**Laëtitia CHIODI**

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



### ► Vos contacts « École/Université »

---

**MATINA Marie**

marie.matina@u-paris.fr

01 76 53 44 20

## PROGRAMME

---

### ► Code RNCP 30162

---

### ► Direction et équipe pédagogique

---

Les enseignements se divisent en 8 Unités d'enseignement.

Direction Pédagogique: Monsieur Sylvie Jouniot, maître de conférence

Equipes pédagogique : les enseignements sont dispensés par des universitaires et par des professionnels de la sécurité (chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires, avocats...).

Volume horaire  
session -1  
année 1



## Programme détaillé de la formation

UE1- Approche générale de la sécurité	90h
UE2 - Droit appliqué à la sécurité privée	81h
UE3 - Techniques, technologies, procédures	35h
UE4 - Grands domaines d'application de la sécurité	67h
UE5 - Méthodes stratégies et outils de gestion	55h
UE6 - Anglais	28h
UE7 - Projet tutoré	121h
UE8 - Rapport d'activité professionnelle, d'apprentissage ou de stage	2h

### ► Modalités pédagogiques

Cours et projets tutorés. Les projets tutorés prennent la forme de réponse susceptible d'être données à un appel d'offre ouvert à des entreprises prestataires de services de sécurité en vue de la passation d'un marché public ou privé.

### ► Contrôle des connaissances

Il y a deux sessions d'examens. La première session donne lieu à un contrôle continu. La seconde session consiste en une épreuve d'exposé-discussion.

Pour les projets tuteurés et les rapports d'activité professionnelle, d'apprentissage ou de stage, il n'y a chaque année qu'une seule session. Les projets tuteurés font l'objet d'un contrôle continu et d'une soutenance.

## ► Diplôme délivré

---

Diplôme national de niveau 6 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## COMPÉTENCES

---

- Evaluation de situations, des risques et des besoins en protection, surveillance et proposition de solutions adaptées au client
- Elaboration et évolution de plans de prévention et de sécurité
- Organisation et contrôle des interventions de sécurité, des mises en sécurité de site et des exercices
- Contrôle de l'application des règles et des consignes de sécurité et la sécurisation des sites et des équipements
- Identification des dysfonctionnements, incidents (intrusion, sinistre, vol, ...) et mise en place ou préconiser les actions correctives (évolutions, moyens, ...)
- Etablissement de rapports, actes de procédures, des actions de sécurité et d'ordre public et renseigner les autorités locales, administratives, judiciaires

### ► Maîtriser les usages numériques

---

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### ► Exprimer et communiquer de manière écrite et orale

---

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.  
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

### ► Exploiter des données à des fins d'analyse

---

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.  
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.  
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### ► Se positionner vis à vis d'un champs professionnel

---

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.  
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.  
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

► **Etre en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

---

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

► **Concevoir et mettre en oeuvre des actions en matière de renseignement et de sécurité , appliquer la réglementation en vigueur**

---

- Effectuer des enquêtes.
- Former et sensibiliser des personnes aux techniques, procédures de prévention et de sécurité.
- Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique. Maîtriser les grands principes régissant et limitant l'exercice des métiers de la sécurité dans le secteur privé : droits fondamentaux, respect des procédures légales, maîtrise des normes professionnelles.